



Commission économique pour l'Europe**Comité de gestion de la Convention TIR de 1975****Soixante et onzième session**

Genève, 16–17 octobre 2019

Point 3 b) iv) de l'ordre du jour provisoire

Activités et administration de la Commission de contrôle TIR:**Administration de la Commission de contrôle TIR et du secrétariat TIR–****Projet de budget et plan des dépenses pour 2020****Projet de budget et budget non décaissés (plan des dépenses)
pour 2020****Note du secrétariat****I. Aperçu général**

1. Le présent document est soumis conformément à l'annexe 8, article 13 de la Convention TIR, 1975, qui stipule que le projet de budget et le budget non décaissés (plan des dépenses) de la Commission de contrôle TIR (TIRExB) et du secrétariat TIR doit être approuvé par le Comité de gestion.
2. En application de l'article 13 de l'annexe 8 de la Convention, la TIRExB a élaboré le présent projet de budget ainsi qu'un plan de ses dépenses de fonctionnement en 2020. Ce projet de budget et ce plan des dépenses, publiés dans le présent document, doivent être définitivement finalisés et approuvés par la TIRExB à sa réunion d'octobre 2019. Les modifications éventuellement décidées par la TIRExB à ladite réunion feront l'objet d'un rectificatif au présent document.
3. Le projet de budget proposé pour 2020 est estimé à 1 650 026 dollars des Etats-Unis y compris les frais d'appui au programme (voir annexe I), reflète une baisse de 37 064 dollars É.-U. par rapport au projet de budget et de dépenses approuvé pour la TIRExB et le secrétariat TIR pour l'année 2019. Les changements dans le budget non décaissés (plan des dépenses) sont détaillés par poste de dépense conformément aux groupements par classe d'objet tels que définis dans le progiciel de gestion intégré (ERP) utilisé par les Nations Unies (UMOJA) et présentés dans l'annexe I.
4. L'Organisation des Nations Unies exige qu'une Réserve de fonctionnement de 15 pour cent des dépenses annuelles estimées soit maintenue pour couvrir les fluctuations du taux de change, des déficits et pour répondre aux dépenses finales, y compris les engagements en suspens. Il faudra donc prévoir une Réserve de fonctionnement de 219 030 dollars É.-U. (soit 15 pour cent de 1 460 200 dollars É.-U.) en 2020. Comme tel, le total estimé des ressources nécessaires en 2020 s'élève à 1 869 056 dollars É.-U. Cependant, compte tenu du montant estimatif du solde disponible au 31 décembre 2019 pour le fonctionnement en 2020 (762 823 dollars É.-U.), le montant additionnel effectif requis pour 2020 est évalué à 1 106 233 dollars

É.-U. Le montant de 305 000 dollars É.-U. exceptionnellement transféré par l' Union internationale des transports routiers (IRU) en 2004 aux fins d'utilisation en cas de dénonciation de l'accord entre la CEE¹ et l'IRU, et le montant de 307 100 dollars É.-U. pour l'installation et les coûts de séparation ne seront pas alloués et ils seront reportés d'une année sur l'autre (voir l'annexe II).

5. On estime actuellement que 800 000 carnets TIR seront délivrés en 2020. En ce cas, il sera nécessaire de prélever sur chaque carnet TIR un droit de 1,39 dollars É.-U. (arrondi) pour réunir les 1 106 233 dollars É.-U. supplémentaires indispensables au financement du fonctionnement de TIRExB et la secrétariat TIR en 2020.

6. L'annexe 2 du document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/89 prévoit des mesures, procédures et les délais liés au financement des opérations de la TIRExB.

¹ Commission économique pour l'Europe

Annexe I

Projet de budget non décaissés (plan des dépenses) 2020

Programme: Commission de contrôle TIR (TIRExB) et secrétariat TIR

(Intitulé du Fonds d'affectation spéciale: «Transport international routier – TIR»; compte n° ECE-E211)

<i>Objet</i>	<i>Montant</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>
Coût de personnel (grade P, grade G et consultants)	1 206 000
Voyages (voyages officiels du personnel, voyages des participants aux réunions)	78 700
Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs (c'est-à-dire location de locaux, formation du personnel, coûts de communication, frais de réception, etc.)	78 000
Services contractuels	60 000
Matériel, véhicules et fournitures	37 500
Sous-total	1 460 200
Appui au programme (13% des dépenses directes totales)	189 826
Total général	1 650 026

Ressources nécessaires au Fonds d'affectation spéciale TIR pour 2020

1. Coût de personnel: 1 206 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 1 206 000 dollars É.-U. reflète une baisse de 74 000 dollars É.-U. et couvre les coûts de sept postes (cinq postes de professionnels et deux postes de services généraux) comprenant le secrétariat TIR, les honoraires de consultant et les voyages. La responsabilité du secrétariat TIR est endossée par le Secrétaire TIR (P-5), sous la supervision du Directeur de la Division des transports durables (D-1). Les fonctions du secrétariat TIR sont d'aider le Secrétaire TIR dans le support et la mise en œuvre des décisions de la TIRExB, comme prévu dans la Convention TIR, annexe 8, article 12. Le montant proposé pour les frais de personnel du secrétariat TIR est basé sur les coûts salariaux standard de l'ONU pour l'année 2020 et est réparti comme suit:

a) *Personnel de niveau professionnel 924 000 dollars É.-U.*

Les ressources proposées de 924 000 dollars É.-U. reflète une baisse de 34 500 dollars É.-U., et prévoient les salaires et coûts connexes² pour un an (12 mois) de cinq membres du personnel recruté au niveau international sur des postes à durée déterminée (trois P-4, un P-3 et un P-2). La baisse de 34 500 dollars É.-U. s'explique par la recommandation du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) des Nations Unies d'affiner les budgets et les plans de coûts de la Commission de contrôle TIR et du secrétariat TIR en tenant compte de l'impact potentiel de facteurs connus tels que: taux de vacance de personnel (voir la recommandation 9 du document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/2019/25), les dépenses de personnel ont été calculées en fonction des réalisations des années précédentes, en plus des coûts salariaux standard de l'ONU pour le personnel international comme approuvés pour l'année 2020.

b) *Personnel administratif d'appui : 267 000 dollars É.-U.*

Le montant prévu sous cette rubrique de 267 000 dollars É.-U. reflète une baisse de 34 500 dollars É.-U. et doit servir à assurer le service et à financer les salaires et coûts connexes³ pendant un an (12 mois) de deux postes de personnel administratif d'appui sur des postes à

² Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

³ Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

durée déterminée (un G-4 et un G-5). La baisse de 34 500 dollars É.-U. est également liée à l'affinement du budget et des coûts.

c) *Honoraires et frais de voyage de consultants : 15 000 dollars É.-U.*

Le montant proposé de 15 000 dollars É.-U. est destinée à des services de conseil susceptibles d'être utilisés soit pour satisfaire l'une des recommandations du BSCI, soit pour les évaluations techniques requises pour le fonctionnement du système international eTIR.

2. Voyages: 78 700 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 78 700 dollars É.-U., reflète une baisse de 31 300, couvre les frais de voyages officiels du personnel et frais de voyages des participants aux réunions ainsi que leurs indemnités journalières de subsistance. Conformément à la recommandation du BSCI concernant l'affinement du budget et des coûts, les taux d'utilisation des crédits de cette ligne budgétaire des années précédentes ont été pris en compte dans le calcul du montant nécessaire. Pour les activités prévues, il a été tenu compte de la recommandation du BSCI d'élaborer un plan d'action pour assurer la formation et l'appui nécessaires aux pays ayant adhéré à la Convention TIR, avec l'appui de la TIRExB à sa session de juin 2019 (voir la recommandation 10 du document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/2019/25). Le montant proposé pour les frais de voyage du secrétariat TIR est réparti comme suit:

a) *Voyages officiels du personnel: 39 000 dollars É.-U.*

Le montant de 39 000 dollars É.-U. couvre les frais de voyages du personnel et du Secrétaire TIR pour a) la préparation et la participation aux conférences, réunions et séminaires relatifs à la Convention TIR, y compris le système international eTIR, organisés par le secrétariat TIR, la TIRExB et les autres organisations internationales; b) les échanges et réunions avec les autres organisations internationales en rapport avec la Convention TIR et le système international eTIR; c) la participation aux réunions de la TIRExB tenues hors de Genève.

b) *Voyages des participants aux réunions: 39 700 dollars É.-U.*

Le montant de 39 700 dollars É.-U. proposé doit servir à financer les indemnités journalières de subsistance des membres de la TIRExB lors de ses réunions régulières à Genève ou ailleurs, ainsi que les voyages et indemnités journalières de subsistance des experts invités à participer à des séminaires et des ateliers TIR.

3. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs: 78 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 78 000 dollars É.-U. reflète une augmentation de 15 000 dollars É.-U et doit servir à financer la location de locaux, la formation du personnel, les coûts de communication, les frais de réceptions et les autres coûts divers. L'augmentation couvrira également les besoins en formation du personnel du secrétariat. Le montant proposé pour les frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs est réparti comme suit:

a) *Location de locaux, y compris services d'infrastructure : 50 000 dollars É.-U.*

Le montant prévu sous cette rubrique de 50 000 dollars É.-U. doit servir à financer la location de locaux, services d'infrastructure, les installations, etc. relatives à l'implémentation des activités de projet. La dépense est inclus dans le projet de budget conformément à la directive de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et sur la base des coûts standard annuels des services communs pour l'année 2020.

b) *Formation du personnel, coûts de communication, les frais de réceptions et autres coûts divers: 28 000 dollars É.-U.*

Le montant proposé sous cette rubrique de 28 000 dollars É.-U. doit servir à financer la formation du personnel du secrétariat TIR, les coûts de communication (c'est à dire frais postaux, fax, appels, valise diplomatique), les frais de réception, de papeterie, et les autres dépenses diverses relatives à l'implémentation des activités de projet.

4. Services contractuels: 60 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 60 000 dollars É.-U. reflète une augmentation de 30 000 dollars É.-U et doit servir à financer des dépenses liées au paiement des salles de réunion, services d'interprétation et de traduction, impression de documents de formation par des entreprises extérieures, et autres frais divers, etc., relatifs aux séminaires TIR et aux réunions de la TIRExB organisés en dehors des locaux de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des frais d'hébergement du système international eTIR et de la Banque internationale de données TIR (ITDB).

5. Matériel, véhicules et fournitures: 37 500 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 37 500 dollars É.-U. dédié aux équipements reflète une augmentation de 27 500 dollars É.-U et doit servir à couvrir l'acquisition, le remplacement, la maintenance du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, photocopieuses, fax, matériel de bureau, etc.) et des bases de données et logiciels nécessaires au développement du eTIR et à la maintenance du ITDB. L'augmentation est due à la nécessité pour les services informatiques de la CEE de mettre à niveau les ordinateurs du personnel, et des logiciels et des licences devront être achetés pour les projets informatiques en cours.

Annexe II

Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique locale Transport international routier (TIR) (compte n° ECE-E211) État du Fonds (en dollars É.-U)		
1) Prévisions de dépenses pour 2020		
Prévisions de dépenses pour 2020		1 460 200
13 % Dépenses d'appui au programme		189 826
15 % Réserve de fonctionnement (1 460 200 dollars É.-U. × 15 %) ¹		<u>219 030</u>
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2020 (arrondi)		1 869 056
Montant estimatif des fonds disponibles au 31 décembre 2019 :		
Solde effectif au 31 décembre 2018	1 575 379	
Contribution pour 2019 versée le 14/11/2018	1 194 039	
Montant total au 31 décembre 2018	<u>2 769 418</u>	
<u>Moins :</u> (Montants comprenant les 13 % pour les dépenses d'appui au programme)		
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2019	1 394 495	
Provision pour frais de séparation (reportée d'une année sur l'autre)*	307 100	
Provision pour dénonciation de l'accord CEE/IRU (reportée d'une année sur l'autre)*	<u>305 000</u>	
	2 006 595	
2) Montant estimatif total du solde disponible au 31 décembre 2019 pour le fonctionnement en 2020		762 823
3) Montant estimatif nécessaire pour le fonctionnement en 2020 [1) – 2)] (arrondi)		<u>1 106 233</u>

* Les services financiers compétents des Nations Unies s'engagent à revoir ces montants afin de vérifier si, pour les cycles budgétaires futurs, ceux-ci doivent être révisés.